**TDR CONSULTANT NATIONAL POUR L’APPUI A L’ELABORATION DU COUNTRY PROGRAMME DOCUMENT (CPD) BURUNDI 2019-2023**

1. **CONTEXTE**
	1. **Contexte politique, économique et social**
2. ***Bref rappel du contexte politique***

L’histoire des trois dernières décennies du Burundi est jalonnée de crises politiques et sécuritaires récurrentes qui ont lourdement affecté la cohésion sociale et les performances économiques et sociales, empêchant le pays de se mettre sur une trajectoire de développement durable.

La guerre civile de 1993-2004 a pris fin avec la signature de l’Accord d’Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, signé le 28 août 2000, et qui a permis d’enclencher dès 2005 un processus de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, la tenue d’élections démocratiques, la mise en place d’institutions de la République et que la promotion de la société civile.

La stabilité politique, le développement de la coopération internationale et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales favorables au développement humain du pays, liés au retour de la paix au cours de la dernière décennie (2005-2015), viennent d’être malheureusement déstabilisés en avril 2015 avec l’enclenchement de la crise politico-sécuritaire consécutive à la candidature du Président en exercice pour un troisième mandat jugé anticonstitutionnel et contraire aux Accords de Paix d’Arusha par plusieurs partis politiques de l’opposition et associations de la société civile. Cette crise a entraîné la perte de nombreux acquis antérieurs en matière de sécurité, de consolidation de la paix et de cohésion sociale**.**

Toutes les initiatives de résolution de cette crise n’ont pas encore permis de trouver une issue favorable, malgré la tenue d’un Dialogue National inter-burundais (CNDI) et l’implication de la Communauté des Etats d’Afrique de l’Est, de l’Union Africaine et des Nations Unies (à travers tous ses canaux requis de résolution des conflits) dans le dialogue externe avec toutes les parties prenantes. Cette situation a conduit plus de 400,000 burundais à quitter le pays pour se réfugier dans les pays voisins (principalement au Rwanda, en Ouganda, en Tanzanie et en République du Démocratique du Congo) et plus de 150,000 déplacés internes.

Certains partenaires ont suspendu ou réorienté leurs appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise, y compris les appuis budgétaires tout en maintenant un soutien financier à la population et un appui à la réponse humanitaire.

La communauté internationale reste mobilisée pour amener les acteurs politiques burundais à trouver un issu positif à la crise. Ainsi, le dialogue inter-burundais continue à être mené sous l’égide de la Communauté des Etats d’Afrique de l’Est et l’appui de l’ensemble de la Communauté Internationale dont les Nations Unies y compris l’Envoyé Spécial du Secrétaire général récemment nommé.

1. **Bref rappel du contexte économique et social**

Le Burundi est considéré comme l’un des pays les plus pauvres du monde et à très faible niveau de développement humain, quoique disposant de potentialités importantes, notamment dans les domaines minier, agricole et touristique. Sa population est estimée à 11,2 millions d’habitants, dont 63% ont moins de 25 ans (UNFPA 2016), et sa superficie de 27.834 km2, soit une densité démographique d’environ 347,10 habitants/km2 pouvant dépasser 400 habitants/km2 dans certaines provinces. Son taux d’accroissement naturel est de 2,5% par an et le nombre moyen d’enfants par femme est de 6,1 (UNFPA, 2016), accroissant ainsi la pression démographique et la pression sur les terres.

***Des progrès indéniables…***

* La guerre civile de 1993-2004 avait occasionné une contraction de l’économie du Burundi de plus de 30% et une aggravation de son incidence de la pauvreté (de 35% en 1990 à 81,3% en 1998). Mais le processus de consolidation de la paix engagé grâce à l’Accord d’Arusha qui a conféré au pays une relative stabilité politique et sécuritaire a permis d’enregistrer une croissance moyenne annuelle du PIB de 4% entre 2005 et 2014, bien qu’en-déca des prévisions de 6,7% *(Cf.* [*Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5CCSLP%20II_rapport_final%20sign%C3%A9.pdf) *(CSLP) I et II).*
* Le taux de pauvreté monétaire, quoiqu’élevé, a légèrement baissé (67,1% en 2006 et autour de 64,6 % en 2014-2015). L’inégalité des revenus a également baissé au cours de la période (le coefficient de Gini est passé de 0,494 en 2006 à 0,388 en 2014 (0,409 en milieu urbain et 0,351 en milieu rural).
* En matière d’indicateur de développement humain, le pays a progressé de cinq places de 2012 à 2014, occupant ainsi le 180ème rang sur 187 pays, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,355 qui reste toutefois très faible.
* L’inflation a été relativement maitrisée, son niveau s’est maintenu en moyenne à 5,5 % en 2015 contre 4,4% en 2014, grâce à une relative stabilité du taux de change, à la bonne tenue des récoltes de produits vivriers ainsi qu’à la baisse continue des cours internationaux des produits pétroliers.
* Depuis 2005, le taux brut de scolarisation (TBS) s’est maintenu au-dessus de 100% tandis que le taux d’achèvement du cycle primaire a atteint 68% en 2012-2013 contre 52,4% en 2009‑2010. L’enseignement secondaire est en expansion. Les effectifs ont triplé au cours des cinq dernières années antérieures à 2015. Le taux d’utilisation des services de santé a progressé en passant d’un taux de consultation de 1,3 nombre de consultations par habitant et par an en 2012 à 1,6 en 2013, bien qu’ayant légèrement baissé en 2014. Le taux de vaccination des enfants (vaccination complète) reste supérieur à 90% en 2014. La proportion des accouchements assistés est restée au voisinage de 70%. *(Cf. Profil pays publié par la BAfD, OCDE, PNUD en 2016).*
* La lutte contre les inégalités de genres a connu également des progrès. Selon rapport 2014 du Forum Economique Mondial consacré aux inégalités entre les sexes, ² le pays se classe en 17ème position, en 2014, sur 142 pays étudiés. Plus spécifiquement, en ce qui concerne l’Indicateur de la participation des femmes au marché du travail, le Burundi occupe la première place. En matière d’émancipation politique, le Burundi occupe la 30eme position sur les 136 pays évalués, le 16eme rang pour la participation des femmes au gouvernement et le 18èeme et 30eme rang respectivement pour la participation des femmes au gouvernement et au Parlement. (31% à 36,44% à l’Assemblée Nationale entre 2012 et 2015). En fin 2015, ce taux est de 25% au Gouvernement, de 16,6% au niveau de l’administration provinciale et de 33,6% dans l’administrationcommunale. Cette performance s’explique essentiellement par la mise en place d’un système de quotas et de cooptation inscrits dans la Constitution et le code électoral. Par ailleurs, la mise en œuvre effective de la politique nationale du genre et un plan d’action adopté en 2004 ont permis au pays de réaliser des progrès substantiels en termes de participation des filles dans le système éducatif, de couverture sanitaire (gratuité des soins de soins liés à l’accouchement ) et d’autonomisation des femmes

***…Mais des défis de taille encore à relever et un recul des performances du fait de la crise de 2015***

Malgré toutes ces performances économiques et sociales acquises au cours de la dernière décennie grâce à l’engagement du gouvernement et les réformes amorcées et/ou mises en œuvre dans plusieurs secteurs, le Burundi reste confronté à des défis de divers ordres à relever avec l’appui de ses partenaires. En effet, le pays souffre encore, entre autres, de son enclavement, du faible développement d’infrastructures et de l’agriculture, d’un climat des affaires peu attractif, de faiblesses non négligeables en matière de capacités et de gouvernance, d’une main-d’œuvre peu qualifiée et d’une mauvaise adéquation entre l’offre et la demande de travail, de plusieurs défis relatifs au problème de la jeunesse.

Sans être exhaustif, nous pouvons évoquer brièvement quelques faits saillants.

1. *En matière d’évolution des indicateurs macro-économiques, il y a lieu de noter des reculs, conséquence de la crise de 2015 et des phénomènes climatiques*.
* ***L’Indice de la production industrielle*** (moyenne mens. 1989 = 100) est de 109,8 en janvier 2016 à 106,7 en décembre 2016 et à 102,2 en janvier 2017.
* Cependant ***l’indice général***  des prix à la consommation est passé à 124,6 en janvier 2017 contre 110,3 en janvier 2016, soit une inflation de 13,0% tirée à la fois par l’inflation alimentaire (20,3%) et non alimentaire (7,1%) ; l’inflation alimentaire étant générée par la flambée des prix de toutes ses composantes, particulièrement celle des prix des « Poissons » (+47,7%), du « Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie » (+39,3%), des « légumes » ( 23,7%), des « pains et céréales » (14,6%), du « lait, fromage et œufs » (+13,8%) et des « fruits» (+12,3%).
* ***Les finances publiques*** ont été fortement affectées avec la suspension de plusieurs appuis de partenaires au développement.

Ainsi on note une baisse *des recettes publiques* et de la capacité d’importation du pays (1,4 mois de réserves de changes en juin 2016 contre plus de 4 mois en fin 2014), une augmentation de 55% de la dette publique ($713 millions en 2016 contre $460 millions en 2015) et un accroissement du déficit budgétaire.

En janvier 2017 ces recettes exprimées en monnaie locale se sont établies à 53.627,7 contre 59.336,2 MBIF le mois précédent, soit une baisse de 9,6%. Cette diminution des recettes a résulté du recul des recettes fiscales (- 5. 624,5 MBIF) et des recettes non fiscales (- 83,3 MBIF). La chute des recettes a entraîné une contraction des *dépenses engagées* qui n’ont augmenté que de 1,6%, passant de 64.664,0 MBIF en janvier 2016 à 65.713,6 MBIF en janvier 2017.

* En ce qui concerne le ***commerce extérieur***, au cours de cette même période, le pays a connu une aggravation du déficit de sa balance commerciale (-2.111,5 MBIF) passant de 58.933,1 à 80.703,8 MBIF, du fait de l’augmentation des importations (+19.729,3 MBIF) combinée à une baisse de 14,4% des exportations (12.525,2 MBIF en janvier 2017 contre 14.636,7 MBIF en janvier 2016). Cette baisse des exportations a concerné aussi leur volume (6.573, 0 T en janvier 2017 contre 7.620,0 T en janvier 2016). De même, l’augmentation des importations s’est faite également en volume (59.913,0 T en janvier 2017 contre 45.575,0 T en janvier 2016), du fait principalement de l’accroissement des importations de biens de production (42.142,2 contre 29.722,4 T).
* ***La dette publique*** a elle aussi connu les effets de la crise.

*La dette intérieure* : l’encours de la dette publique intérieure, en glissement annuel, à fin janvier 2017 a augmenté de 296,1 Mds BIF (1.036,6 en janvier 2016 contre à 1.332,7 Mds BIF en janvier 2017.

*La dette extérieure* : le stock de la dette publique extérieure a augmenté de 39.305,2 MBIF au cours de la même période (689.902,5 à 729.207,7 MBIF) à cause principalement de nouveaux tirages (+24.387,1 MBIF) et des plus-values de réévaluation (+22.663,9 MBIF) qui ont été partiellement contrebalancés par le paiement du principal (+7.745,8 MBIF). Exprimé en dollars américains, le stock de la dette extérieure à fin janvier 2017 a augmenté de 13,7 MUSD, passant de 417,8 en janvier 2016 à 431,0 MUSD à janvier 2017.

*(Pour ces indicateurs macro-économiques de janvier 2016 à janvier 2017, Cf.* [*Indicateurs de conjoncture Janvier 2017. Banque de la République du Burundi, 2017*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cnatalie.boucly%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CAMOAWI1F%5CBDI%20Indicateur%20macro%20eco%2001%202017-1.pdf)*)*

* ***L’Aide publique et la mobilisation de ressources***:

Le Burundi continue à souffrir d’une baisse substantielle de l’aide extérieure (-3% en 2015) selon le ministère des Finances. Le solde budgétaire est passé de -1,2 % du PIB en 2014 à -5,7 % en 2015 *(Cf.* [*BAfD, OCDE, PNUD : Perspectives économiques en Afrique 2016*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cnatalie.boucly%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CPerspectives_economiques_en_Afrique_2016_Ebook%5B1%5D.pdf)*).*

Dans le même temps, l’APD au Burundi s’élève en moyenne à $480 millions par an pour la période 2005-2014 (SP-CNCA, 2016). Le volume de l’aide se situe autour de $500 millions en 2014. En constance baisse depuis 2010, malgré une légère augmentation en 2013 par rapport à 2012, le niveau de l’Aide publique au développement (APD) mobilisée par le Burundi a connu une baisse plus que substantielle entre 2015 et 2016, du fait du refroidissement de la coopération au développement entre le Burundi et bon nombre de ses partenaires traditionnels suite à la crise d’avril 2015. Le poids des ressources extérieures dans le budget général de l’Etat est ainsi passé de 49,5% à 30,2% et les dons courants en particulier (l’appui budgétaire direct) ont été réduits à zéro contre 5,2% en 2015 et les dons en capital (l’appui aux projets spécifiques) ont aussi baissé de 44,3% en 2015 à 30,2% en 2016. En conséquence les secteurs sociaux ont été fortement et négativement impactés par cette réduction des appuis extérieurs. ([*Cf. UNICEF : Le budget de l’état en 2016*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cnatalie.boucly%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CAMOAWI1F%5CBudget%20Analysis%202016_General_10052016_FR_VF_mlah.pdf)).

1. *Sur le front de l’emploi et de la sécurité sociale*,
* ***Emploi et marché du travail*** : selon l’Organisation internationale du travail (OIT), le Burundi compte parmi les 15 pays dont le taux de chômage est le plus élevé au monde. Le pays présente toujours des mauvais indicateurs en termes d’efficacité du marché du travail, notamment : i) salaire et productivité (score de 2,6 et 137ème rang) ; ii) recours à une gestion professionnelle (score de 2,8 et 139ème rang) ; et iii) capacité à retenir ou à attirer les talents (score de 2,0 et 138eme rang).

Le taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes (50% pour les jeunes de moins de 30 ans), entraîne des tensions sociales.

Les résultats de l’enquête menée par l’Institut de la statistique du Burundi, en 2013/2014, montrent que l’insertion dans le marché du travail n’est pas influencée par le sexe (76,4 % pour les hommes et 78,9 % pour les femmes). En revanche, les emplois vulnérables se trouvent plus concentrés dans la catégorie des activités occupées par les femmes (89,7 %) que dans celles exercées par les hommes (76,7 %).

* ***En matière de sécurité sociale***, les trois institutions de sécurité sociale (INSS, MFP et ONPR) ne couvrent que plus ou moins 3% de la population et ces structures éprouvent encore des difficultés à maîtriser les frais de gestion estimés à 25% des cotisations, alors que les normes en la matière sont fixées à 15%. Cela fait que les cotisations sont assez élevées et ont dû même être récemment augmentées afin de pouvoir financer les prestations garanties aux retraités. Les entreprises du secteur privé formel viennent également de se doter en mai 2014 d’une mutuelle de santé, et les cotisations sont fixées par l’autorité à un niveau minimum de 10 000 BIF par mois.
1. *En matière de gouvernance*, le pays a reculé de quatre places dans le classement mondial de l’Indicateur de développement humain (184ème sur 187 pays) et il n’est que 152ème sur 189 pays dans *«Doing Business 2016 ».* 81,2% de la population vit avec moins de $1,25 par jour. Dans le même cadre, le pays affiche de faibles performances sur la base de certains indicateurs comme l’indice Mo Ibrahim 43è sur 54 en 2015 (en baisse de 2,1 points par rapport à 2014) et 150è sur 167 pour l’indice de perception de la corruption.
2. *En matière de croissance inclusive*, 81,2% de la population vit avec moins de $1,25 par jour. Le niveau de la pauvreté est 25,1% au niveau individuel, comme le souligne l’Indice de Gini de 0,388 pour l’ensemble du pays (0,409 en milieu urbain et 0,351 en milieu rural).En outre, le pays présente toujours un taux de malnutrition chronique persistant de 58% chez les enfants de moins de 5 ans et l’indice mondial d'insécurité alimentaire le plus élevé au monde en 2015 (113è sur 113 pays). En avril 2016, 46% des ménages vivaient en insécurité alimentaire (sur environ les 4,7millions de personnes en insécurité alimentaire, 123.500 ménages sont en insécurité alimentaire sévère et 839000 en insécurité alimentaire modérée.
3. *En matière de production agricole*, l’effet combiné de l’impact des changements climatiques et du phénomène El Niño a aussi affecté – et de manière cyclique - la production agricole et aggravé l’insécurité alimentaire surtout dans la région du nord du pays en 2016. Mais de manière régulière, le Burundi est impacté par des aléas climatiques et des problèmes phytosanitaires qui viennent entraver une activité agricole de subsistance déjà fragile et peu productive. En 2017, on relève une ‘’chute de production à hauteur de 25% de la saison 2017A comparée à la saison 2016A’’, ce qui ne permettra de couvrir que 3 mois en moyenne des besoins de consommation de la population, laquelle sera composée principalement de racines et de tubercules pour compenser les quantités moindres de haricot et de maïs à disposition, d’où une détérioration du niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages *(pour le suivi des récoltes saisonnières et les perspectives, Cf. les comptes rendus des réunions des acteurs du secteur et la dernière évaluation des récoltes en date:* [*Evaluation des récoltes, des approvisionnements alimentaires pour la saison 2017A et évaluation de la mise en place de la saison 2017B , Ministère de l’Agriculture, FAO et USAID).*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5Cevaluation_recoltes_2017a_demarrage_2017b_vf_20avril2017_1%5B1%5D.pdf)

De manière générale, le pays présente toujours un taux de malnutrition chronique persistant de 58% chez les enfants de moins de 5 ans et un indice de la faim parmi les plus élevés au monde (113ème sur 113 pays en 2015, suivant l’Indice global de sécurité alimentaire). En avril 2016, 46% des ménages vivaient en insécurité alimentaire (sur environ les 4,7 millions de personnes en insécurité alimentaire, 123.500 ménages sont en insécurité alimentaire sévère et 839.000 en insécurité alimentaire modérée).

1. *En matière de santé*, on peut relever : (a) la Jeunesse de la population et un fort taux de fécondité : la forte croissance démographique tout en constituant un atout , pourrait freiner les progrès dans le secteur face aux besoins croissants des populations déjà pauvres et vulnérables ; (b) une mortalité infantile causée par des maladies préventives comme le paludisme, les Infections Respiratoires Aigües (IRA), la diarrhée, la tuberculose et le VIH/SIDA qui restent la principale cause de morbidité et de mortalité des enfants au Burundi ; (c) le niveau élevé de malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans au Burundi empêchant de tirer le meilleur parti de leur potentiel ; (d) la faiblesse des mécanismes de prévention contre le VIH/Sida. On estime à un peu plus du tiers (37,8%) la proportion d’enfants nés séropositifs sous antirétroviraux (ARV). (*Cf.* [*Health Sector Budget Brief 2016. UNICEF Country Office and Government of Burundi.*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5CBudget%20Analysis%202016_Health_10052016_FR_VF_mlah.pdf)) ; (e) depuis avril 2015, le Burundi a connu des épidémies de choléra et de paludisme exacerbées par de nombreux déplacements de population et des récentes difficultés liées à la disponibilité de médicaments essentiels.
2. *Pour le cas particulier de la situation du VIH/Sida*, l’Enquête Démographique et de Santé en 2010 avait montré une épidémie de type généralisé à prévalence faible de 1.4% dans la population générale âgée de 15à 49 ans avec un ratio homme/femme de 1,7 et une prévalence du VIH plus de 4 fois plus élevée en milieu urbain qu’en milieu rural, pendant que ce dernier héberge 90% de la population. *(Pour plus de détails sur la pandémie, Cf.* [*Plan Stratégique National de Lutte Contre Le Sida 2014-2017. Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre Le Sida, Secrétariat Exécutif Permanent du CNLS, juillet 2014*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5C16%20FEB%20PSN_%20VIH%202014-2017__Burundi__31.12.2014.pdf) *et* [*Revue de la mise en Œuvre du Plan Stratégique de Riposte au Sida 2014-2017-Rapport provisoire, février 2017*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5C14%20mars%20REVUE%20PSN%20BURUNDI%20rapportrevuePSNBurundiversion8marslast.doc)*)*
3. *En matière d’accès à l’eau potable et à l’assainissement*, on relève un accès limité à l’eau potable (1/3 n’a pas toujours accès à l’eau potable et 1 personne sur cinq seulement bénéficie d’assainissement de base adéquat, et seulement 7% des Burundais disposent d’un bassin pour se laver les mains avec du savon à domicile. *(Cf.* [*Le budget de l’Eau, Hygiène et Assainissement en 2016. Bureau-Pays de l’Unicef et Gouvernement du Burundi)*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5CBudget%20Analysis%202016_WASH_06042016_EN_VF_mljc.pdf)*.*
4. *En matière d’éducation*, depuis 2005, le secteur de l’éducation du pays a subi deux changements structurels majeurs : (i) la suppression des frais de scolarité au primaire en 2005, qui a entrainé un afflux massif des enfants à l’école dès 2006 ; (ii) le passage de l’enseignement de base de 6 à 9 années, ajoutant les trois premières années du secondaire aux six années du primaire dès l’année scolaire 2013-2014 et nécessitant une réforme des programmes d’enseignement. Le Gouvernement a en conséquence accru de manière constante crédits alloués à l’éducation au fur et à mesure de l’amélioration de la production de la richesse nationale ainsi que d’un taux de scolarisation élevé *(Cf.* [*Le budget de l’éducation en 2016. Bureau-Pays de l’Unicef et Gouvernement du Burundi*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cnatalie.boucly%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CAMOAWI1F%5CBudget%20Analysis%202016_Education_16052016_FR_VF_mlah.pdf)*).*
5. *En matière d’égalité des genres* et plus précisément de promotion et d’autonomisation des femmes, bien que celles-ci jouent un rôle de premier plan dans l’économie nationale, les écarts de sexes persistent. A titre d’exemple, les femmes constituent plus de la moitié de la main d’œuvre agricole mais elles n’ont que très peu accès aux facteurs de production tels que la terre et le crédit, ce qui limite leur autonomie financière et économique. D’un autre côté, elles sont plus victimes des violences basées sur le Genre que les hommes et participent moins que ceux-ci à la gestion socio-politique du pays.
6. Par ailleurs, malgré les succès consécutifs à la mesure de gratuité de l’enseignement primaire qui a fortement amélioré la parité filles/garçons, les femmes restent encore sous-représentées au-delà du secondaire. Quant au taux brut d’alphabétisation, il n’est que de 45,3% chez les Femmes contre 54,6% chez les hommes. Par ailleurs, la pénibilité des travaux domestiques, les changements climatiques et le faible accès de la population à l’énergie (5%) constituent des fardeaux supplémentaires pour les femmes et les filles en raison de leurs rôles reproductifs. Sur le plan de la participation politique, le niveau collinaire n’étant pas concerné par les mesures de quotas, le taux de représentation des femmes y est seulement de 6%. Cette lacune explique d’une certaine mesure la faible prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les outils de planification locale.(Plans communaux de développement locaux)

Sur le plan réglementaire et légal, on note un renforcement de la lutte contre les VSBG (loi spécifique votée en 2016) en plus de la ratification de la plupart des textes et conventions internationaux. D’autres dispositions législatives discriminatoires à l’égard des femmes persistent dans le domaine des successions, des régimes matrimoniaux et des libéralités. La persistance des violences sexuelles et domestiques reste très préoccupante

* 1. **Contexte programmatique**

Après le processus électoral de 2010, le Burundi s’était doté d’un instrument de planification du développement à long terme qui guide les politiques et les stratégies en matière de développement durable, ‘’La vision Burundi 2025’’. C’est sur la base de cette Vision que le Burundi a élaboré son cadre de référence pour la définition des priorités de l’action gouvernementale sur la période 2012-2016 et pour le choix des orientations stratégiques des partenaires au développement du pays, le **Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, deuxième génération (CSLP II)**.

En réponse aux priorités nationales et en alignement au cycle de programmation du pays, le Système des Nations Unies avait alors procédé à la révision de sa ‘’Stratégie Intégrée d’Appui des Nations Unies 2010-2014’’ au Burundi et a élaboré une nouvelle stratégie d’appui, le ‘**’Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au développement du Burundi 2012-2016’’**, **(UNDAF 2012-2016**).

La crise politico-sécuritaire déclenchée en avril 2015 n’a malheureusement pas permis au pays d’élaborer avant fin 2016 un nouveau cadre de référence pour les priorités programmatiques et les appuis des partenaires au développement. Seul le CSLP II reste la base formelle de programmation et le gouvernement est en train d’œuvrer pour élaborer un nouveau cadre de référence pour la planification et l’action au cours du prochain cycle de programmation.

Pour pallier au vide programmatique immédiat lié à cette situation, mais aussi comme conséquence de la crise qui a ralenti bien des progrès, le système des Nations Unies a procédé à l’extension de son UNDAF 2012-2016 jusqu’en 2018 avant l’élaboration d’un nouveau Plan Cadre d’assistance (UNDAF) pour la période 2019-2023. Un plan de travail conjoint a été ainsi développé pour couvrir la période 2017-2018.

Dans la perspective de l’élaboration du prochain UNDAF et en conformité avec les règles et standards des Nations Unies en la matière, le système des Nations Unies au Burundi a décidé de lancer le processus du développement de son Bilan commun de pays (BCP), en anglais Common Country Assessment - CCA) pour l’année 2017, comme étape préalable au développement de son Plan cadre d’assistance au développement au pays.

Le Bureau du PNUD Burundi s’est aligné sur cette planification et a étendu le CPD en cours jusqu’à 2018. Dans ce contexte, le nouveau CPD, qui prendra effet dès janvier 2019, devra être soumis à l’examen du Conseil d’administration du PNUD en juin 2018 au plus tard et devra donc être élaboré avant début 2018. Le PNUD est par ailleurs aussi en train d’élaborer au niveau mondial un nouveau Plan Stratégique pour la période 2018-2022.

C’est dans cette perspective qu’un(e) Consultant(e) international(e) sera recruté(e) pour appuyer l’Equipe du Bureau dans l’élaboration du nouveau CPD du Burundi. Les termes de référence de la mission correspondante sont définis ci-après.

1. **OBJECTIF DU DOCUMENT DE PROGRAMME PAYS (CPD)**

Le Document de programme pays est le cadre de coopération programmatique entre le PNUD et le pays d’accueil, sur la base du Plan Stratégique en cours du PNUD au niveau mondial. C’est l’instrument de planification stratégique pour les appuis du PNUD au pays, qui s’aligne au Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), lui aussi, comme le CPD, aligné aux priorités nationales de développement, le tout prenant en compte les ODD et en particulier ceux priorisés au Burundi dans le cadre de la contextualisation des ODD*(Bilan commun de pays 🡺 Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 🡺 Programme de pays du PNUD).*

Le CPD définit ainsi l'assistance que le PNUD apporte au Pays pour atteindre les objectifs nationaux prévus dans son programme-cadre national. Il décrit la manière dont le PNUD réalisera les résultats retenus de l’UNDAF, comprend un ensemble d'objectifs interdépendants et suffisamment réalistes qui, une fois atteints, contribuent de manière significative à la réalisation des buts nationaux de développement préalablement fixés.

Les détails du CPD figurent dans un descriptif de l'appui au programme commun au PNUD et au gouvernement, qui établit un nombre limité de cibles à réaliser au cours des années du cycle de programmation et un tableau de mobilisation de ressources.

Un plan d'action du CPD décrit dans les détails le programme, les principaux résultats escomptés et la stratégie qui sera mise en œuvre pour réaliser ces résultats. Il précise également quels sont les accords conclus pour la mise en œuvre, la gestion, le suivi et l’évaluation des programme/projets.

Le document de Programme de pays du PNUD est examiné et approuvé par le Conseil d’administration du PNUD dont le gouvernement du pays bénéficiaire est membre.

L’élaboration du CPD est pilotée par l’Equipe de direction du bureau de pays du PUND, de concert avec le Gouvernement, notamment le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération.

Il est attendu du Consultant qu’il travaille très étroitement avec le bureau de pays du PNUD et toutes les parties prenantes énumérées ci-dessus afin de recueillir toutes les informations indispensables à l’analyse nécessaire pour la production du document CPD. Le Consultant sera en charge de rédiger le CPD, en bénéficiant d’input régulier des différentes unités du bureau de pays PNUD et de la Direction.

1. **METHODOLOGIE, TACHES ET RESPONSABILITES**
	1. **Méthodologie indicative**

Le(La) consultant(e) développera des outils (questionnaires de collecte des informations quantitatives  et qualitatives ainsi que des focus groupes) et participera aux différents ateliers qi seront organisés tant au niveau Programmatique à l’interne du PNUD qu’à l’externe avec la partie nationale, qui lui permettront de collecter les données et de procéder à leur analyse, y compris l’analyse genre en tenant compte des groupes vulnérables afin de mettre en relief les principaux défis et problèmes de développement du Burundi, leurs causes profondes et les axes stratégiques de la réponse d’appui du système des Nations Unies au Burundi sur la base de ses avantages comparatifs et compétitifs ainsi que de la capacité de mobilisation des ressources. Pour ce faire, le / la consultant(e) s’inspirera et sera guidée par le nouveau guide de la théorie du changement élaboré par le PNUD, intitulé « a guide to the application of theories of change to UNDP programmes and projects », qui lui sera fourni par le PNUD.

Le(La) consultant(e) pourra ainsi se baser sur une revue documentaire et sur des entretiens approfondis et sur toute autre méthode appropriée en conformité avec les principes et les approches d’élaboration des Documents de Programme pays indiqués ci-dessous.

Il travaillera en collaboration avec le consultant international qui sera recruté à cet effet.

* 1. **Tâches**

Le (La) consultant(e) réalisera les principales tâches suivantes, en s’inspirant et étant guidé par le guide précédemment mentionné (« a guide to the application of theories of change to UNDP programmes and projects », qui lui sera fourni par le PNUD »), en collaborant étroitement avec les équipes techniques programmatiques du bureau de pays du PNUD et autres agences/partenaires le cas échéant.

1. Procéder à une revue documentaire et à l’analyse des différents documents sur les sujets de développement du Burundi en relation avec la production des livrables indiqués ci-dessous. Ces documents sont ceux produits par le Gouvernement, le Système des Nations Unies, le PNUD, les organisations régionales et les partenaires au développement, y compris ceux de la société civile.
2. Procéder à la collecte des données désagrégées par sexe , groupes sociaux spécifiques tels et les plus vulénrables, les dans les domaines dans les domaines suivants (i) le renforcement des capacités stratégiques, (ii) la Résilience communautaire; (iii) les Solutions durables; (iv) l’autonomisation économique des femmes; l, la Jeunesse, la Consolidation de la paixl’inclusion des peuples autochtones comme les batwas, les déplacements internes,etc.
3. Participer aux différents ateliers programmatiques tant à l’interne du PNUD (Unité Gouvernance et etat de Droit, Unité Développement Durable et Création d’emploi, Unité Politique Stratégique) qu’au niveau externe avec la partie nationale et les différents acteurs au développement.
4. Mener desentretiens ainsi que des séances de travail, des consultations avec les équipes techniques du PNUD, les agences, Fonds et Programmes des Nations Unies et de l’OIM, les partenaires nationaux (Gouvernement et autres parties prenantes nationales) ainsi qu’avec les bailleurs de fonds et organisations internationales, pour discuter et analyser les principaux thèmes et pratiques thématiques pour le nouveau CPD.
5. Procéder à un état des lieux des stratégies nationales du Gouvernement qui seront mises en œuvre au cours du prochain cycle programmatique CPD, y inclus les stratégies déjà en cours et dont la mise en œuvre se poursuivra pendant le cycle 2019-2023.
6. Faire l’état des lieux de la mise en œuvre des Conventions, Déclarations et recommandations des Sommets des Nations Unies et des Agendas (Agendas régionaux et multilatéraux, Déclaration de Paris, etc.) y compris la Convention sur l’élimination de toutes les formes de Discrimination envers les Femmes (CEDEF) et de la capacité du pays et du système du Programme des Nations Unies pour le développement à apporter sa part de réponse adéquate aux défis actuels et autres questions connexes de développement du pays.
7. Prendre en compte les spécificités nationales de développement du Burundi dans ses différentes analyses thématiques, tout en mettant un accent particulier sur: (i) le renforcement des capacités, (ii) la Résilience communautaire; (iii) les Solutions durables; (iv) les inégalités de Genre, les Droits Humains, la Jeunesse, la Consolidation de la paix, l’inclusion des peuples autochtones etc.).
8. Effectuer une cartographie et apprécier le partenariat au développement, l’implication et les apports respectifs des partenaires du développement du Burundi, en tenant compte également des acteurs de la société civile, du secteur privé et du secteur académique comme parties prenantes du processus de développement du pays, et proposer une analyse des tendances observées chez les bailleurs de fonds.
9. Rappeler les aléas et risques déjà identifiés au Burundi (y compris les catastrophes naturelles et humaines), les groupes les plus exposés/vulnérables et la préparation du Burundi à y répondre.
	1. **Responsabilités**

Le (La) consultant(e) assumera également les responsabilités suivantes :

* Tenir régulièrement informés la Direction du PNUD et le Comité d’appui au Planning et au Delivery du Bureau des progrès réalisés et de l’avancement des tâches en réparation des livrables.
* Organiser des entretiens avec les partenaires pour la collecte de données, y compris et surtout par le biais de séances de travail avec les équipes techniques du PNUD, et tout autre partenaire.
1. **LIVRABLES**

Dans le cadre de sa mission, le/la consultant(e) sera appelé(e) à produire les livrables suivants :

**Présentation de la méthodologie, des outils de travail pour la collecte des données en se référant au Roadmap de l’élaboration du CPD qui existe.**

Ce premier livrable sera présenté à l’Equipe du bureau de pays pour échanges et validation, après discussion et aval du Comité d’appui au Planning et au Delivery du Bureau de pays.

1. **Un rapport d’analyse de la situation (sur la base d’un desk review, d’entretiens et d’autres outils appropriés, en utilisant la Théorie du Changement).**

Ce rapport, présenté sous formats Word et PowerPoint, sera le deuxième livrable à produire dans le cadre de la mission du (de la) Consultant(e). Il constituera le support essentiel à l’appui des échanges avec le PNUD et les partenaires nationaux (notamment les responsables habilités des ministères concernés, les bailleurs de fonds) lors de la réunion de lancement officiel de la préparation du CPD 2019-2023 (voir calendrier de mission ci-dessous). Cette analyse de la situation se basera sur les directives du PNUD en matière d’élaboration des CPDs, en se basant sur la Théorie du Changement (*[Theory of Change Guidance-Extended Final](file:///C%3A%5C%5CUsers%5C%5CCedric%5C%5CAppData%5C%5CLocal%5C%5CMicrosoft%5C%5Cjoseph.pihi%5C%5CDocuments%5C%5CCPD%5C%5CTheory%20of%20Change%20Guidance%20-%20Extended%20Final.docx),* [*Theory of Change Guidance –extended example (for CPD)*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCPD%5CTheory%20of%20Change%20Guidance%20CPD%20-%20extended%20example%20%28for%20CPD%29.docx) *et* [*UNDP Guidance Gender Analysis in CPDs*](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCPD%5CUNDP%20Guidance%20Gender%20Analysis%20in%20CPDs.pdf)).

1. **CHAMP DU Document de Programme Pays (CPD)**

Le champ du CPD couvrira les principaux domaines suivants :

* Contexte politique, macro-économique  et social (avec une mise en relief de la des inégalités de genre et de la situation des, des jeunes et des populations les plus vulnérables) ;
* Planification stratégique
* Lutte contre la pauvreté ;
* Promotion de la jeunesse et de la cohésion sociale
* Gouvernance et Etat de droit
* Promotion de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes ;
* Consolidation de la Paix ;
* Réintégration et Solutions durables ;
* Renforcement des capacités nationales pour l’élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des politiques, programmes et projets;
* Développement et Résilience communautaires ;
* Développement Durable, Changements Climatiques
* Développement et Echanges transfrontaliers
* Mise en œuvre et suivi des agendas internationaux : l’Agenda 2030 (Objectifs de développement durable-ODD/SDGs), le Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes, les accords multilatéraux sur l'environnement, les traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme et les instruments internationaux convenus.

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrable 1** : Présentation de la méthodologie, des outils de travail et de la feuille de route d’élaboration du CPD du Burundi | J + 5 jours calendriers |
| **Livrable 2** : Un rapport d’analyse de la situation (sur la base d’un desk review, d’entretiens et d’autres outils appropriés, en utilisant la Théorie du Changement).  | J + 20 jours calendriers |

1. **DOCUMENTATION DE BASE (indicative) :**
2. [Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté CSLP II](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CCSLP%20II_rapport_final%20sign%C3%A9.pdf)

 *République du Burundi, 2012.*

1. Cadre stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté CSLP II : 2012-2015-Bilan de mise en œuvre.

*République du Burundi, Bujumbura, Décembre 2016.*

1. [Plan cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement du Burundi 2012-2016.](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CUNDAF%20Burundi_%20Versionfinale.pdf)

*Système des Nations Unies au Burundi, Bujumbura, Décembre 2012*

1. [Rapport de la revue à mi-parcours de l’UNDAF 2012-2016](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCCA%20UNDAF%5CBDI_Rapport%20%20Revue%20mi-Parcours%20UNDAF%202012-2015_%20Mai%20016.docx)

*Système des Nations Unies, Burundi, Bujumbura, Mai 2016*

1. Rapports d’évaluation indépendantes du CPD 2014-2016/18, des projets et programmes
2. [Plan de travail conjoint et Cadre budgétaire commun UNDAF 2017-2018](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CPLAN%20DE%20TRAVAIL%20CONJOINT%20BIANNUEL%20UNDAF%202017_%202018%20%28003%29.docx)

 *Système des Nations Unies au Burundi, Bujumbura, Mars 2017.*

1. [UNDP Strategic Plan 2014-2017](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CUNDP%20Strategic%20Plan%2C%202014-2017%20%5Bdp2013-40%5D.doc)

*UNDP, September 2013*

1. [UNDP Strategic Plan 2018-2021(Draft zero)](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CUNDP%20SP%202018-21%20-%20Third%20Workshop%20with%20the%20EB%20-%20FINAL%20-%2018Apr17.pptx)

*UNDP, April 2017*

1. [Descriptif de programme de Burundi 2014-2016](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CBurundi%20CPD%202010-2014%20%28fr%29.pdf)

*Conseil d’Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Fonds des Nations Unies pour la Population, Session annuelle de juin 2013, New York, 2013.*

1. [Plan d’action du Programme Pays du Burundi (CPAP) 2014-2016](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CCPAP%20PNUD%202014-2016%20version%20finale.pdf)

*PNUD Burundi et Gouvernement du Burundi, Janvier 2014*

1. [Revue annuelle du Programme d’appui du PNUD au Burundi 2016: Plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CPlan%20d%27actions%20_Revue%20annuelle.docx)

*PNUD Burundi et Gouvernement du Burundi, Juin 2016*

1. [CPD Template and Guidance-updated 2017](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CCPD%20Template%20and%20Guidance%20-%20Updated%202017.docx)

*Executive Board for the United Nations Development Programme, the United Nations Population and the United Nations Office for Project Services, New York, February 2017*

1. [Theory of Change Guidance-Extended Final](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CTheory%20of%20Change%20Guidance%20-%20Extended%20Final.docx)

*UNDP, 2017*

1. [Theory of Change Guidance –extended example (for CPD)](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CDocuments%5CCPD%5CTheory%20of%20Change%20Guidance%20CPD%20-%20extended%20example%20%28for%20CPD%29.docx)

*UNDP, 2017*

1. [UNDP Guidance Gender Analysis in CPDs](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CWord%5CUNDP%20Guidance%20Gender%20Analysis%20in%20CPDs.pdf)

*United Nations Development Programme, Bureau of Policy and Programme Support, Gender Team, 2016*

1. [A Guide to the Application of Theories of Change to UNDP Programmes and Projects](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cjoseph.pihi%5CAppData%5CRoaming%5CMicrosoft%5CTheory%20of%20Change%20Guidance%20-%20Extended%20Final.docx)

*UNDP, 2017*

1. UNDP, *Alignment Handbook Part I: A Guide to Key Concepts and their Application*, May 2014

<https://intranet.undp.org/unit/office/exo/sp2014/SP201417/SitePages/Programme%20Alignment.aspx>

1. Conflict Development Analysis (CDA), updated 2017

*UNDP Burundi, May 2017*

1. Les rapports des réunions des Comités de pilotage des programmes et projets d’appui du PNUD au Burundi durant le cycle de programmation en cours.
2. [New Way of Working](file:///C%3A%5CUsers%5CCedric%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5Cnatalie.boucly%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5CCCA%20UNDAF%5CNew%20Way%20of%20Working%20_Ocha.pdf), OCHA 2017
3. Programme quality assurance and design for UNDP
4. A guide to the application of theories of change to UNDP programmes and projects.
5. Document de la stratégie Genre du Bureau 2017 et du PNUD
6. Rapport national sur la priorisation des ODD au Burundi

|  |
| --- |
| 1. **Qualifications requises**
 |
| Education : | Diplôme universitaire en économie ou Master en Planification Stratégique, Gestion de Développement, Gestion de programmes/projets, Suivi-Evaluation ou autres domaines connexes. |
| Expérience et Compétences: | * Expérience d’au moins 5 ans dans la formulation, la mise en œuvre et la gestion des projets/programmes de développement.
* Un minimum de sept (05) années d’expérience professionnelle dans la collecte des données pout l’élaboration des Programmes de coopération du PNUD et/ou stratégies
* Une grande connaissance et expérience des mécanismes et outils de programmation du Système des Nations Unies, particulièrement le CPD et l'UNDAF.
* Expérience dans les évaluations stratégiques des programmes, notamment ceux du PNUD.
* Expérience avérée de planification et de travail en équipe de manière à atteindre les résultats exigés.
* Connaissances et expérience des cadres nationaux de développement, et plus particulièrement les agendas et objectifs nationaux, régionaux et mondiaux de développement.
* Bonne connaissance des problèmes de développement du Burundi.
* Capacité de communication et d’autonomie de travail.
* Capacité de respecter les délais dans la fourniture des livrables demandés.
* Compétences avérées dans la planification stratégique et en gestion axée sur les résultats.
* Capacité de travailler dans des contextes difficiles et dans des milieux culturels complexes et diversifiés tout en respectant le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge.
* Solides capacités de recherche, d'analyse, de présentation de rédaction et de synthèse.
* Une bonne connaissance du Système des Nations Unies et du respect de ses procédures et de ses valeurs serait un atout.
 |
| Langues requises : | Une excellente maîtrise de la langue française et une très bonne connaissance de l’anglais écrit et lu sont exigées. |

|  |  |
| --- | --- |
| Préparés par Pascal MUKANYA | : le 08/11/207: le 08/11/2017 |
| Revus par Aminata BA |  |
|  |  |
| Autorisés par Adama SOKO, Directeur Pays. a.i | : le 08/11/2017 |